

Marboué



LA GUERRIÈRE DES FONTAINES

C'est la convention, en 1792, qui a décidé de représenter la République sous les traits d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, emblème de la liberté (il était porté par les esclaves affranchis à Rome et en Grèce). Le surnom familial de Marianne lui a été donné à la même époque, dans le Languedoc d'abord, par la «vox populi», grâce à une chanson populaire en occitan et sans doute aussi parce que ce prénom formé du nom de la Vierge et de celui de sa mère était très répandu dans le petit peuple.

Les statues et les bustes de Marianne se sont multipliés dans les mairies au début de la III^{ème} République (entre 1870 et 1890 surtout) pour remplacer les bustes de Napoléon III. A partir de 1882, l'élection du Maire se fait par le Conseil Municipal et non plus par désignation du Préfet. Par la loi de 1884 sur l'organisation des pouvoirs municipaux, la Mairie fut constituée sur le modèle réduit d'une république parlementaire (élection au suffrage universel, publicité des séances...).

La diffusion des bustes de Marianne jalonne les progrès de la conquête républicaine. Marianne symbolise l'ancrage dans le pays de la République, de sa volonté de réforme sans révolution et sans désordre.

Malgré la force du symbole, il n'y a jamais eu de buste officiel de la République.

Chaque sculpteur est libre de représenter Marianne à sa façon et chaque Maire est libre de choisir son modèle.

Notre Marianne, appelée « la guerrière des fontaines », est montée sur un piédoche. Elle est coiffée du couvre-chef révolutionnaire rehaussé d'une couronne de laurier, et vêtue d'une cuirasse sur laquelle sont croisées les pattes d'une peau de lion jetée sur les épaules, comme dans la mythologie on voit Hercule vêtu de la dépouille du lion de Némée. Ce modèle, assez répandu dans le midi, sculpté par Angelo Francia (né à Rodez en 1833), a été créé pour le concours de la Ville de Paris en 1879, où elle figurait avec les œuvres présentées par Doriot ou Rodin. Le jury ne décerna pas de prix mais accorda des mentions avec le commentaire suivant : «si aucun des projets ne satisfait à l'idée que l'on doit se faire d'un buste type de la République, il y en a qui dénotent chez leurs auteurs d'un talent qu'il serait injuste de méconnaître». Face à la difficulté du choix devant la multiplication des représentations de Marianne, on peut comprendre comment petit à petit, le drapeau tricolore a pu s'imposer comme le symbole républicain.



Édito

UNE GESTION SAINNE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Voici une nouvelle année qui débute sous le signe de l'austérité, pour vous, qui ne voyez pas vos revenus augmenter alors que vos charges croissent, pour nous aussi, qui gérons votre commune.

En effet, les collectivités sont directement touchées par les restrictions budgétaires imposées par l'état, alors que nos dépenses obligatoires ne cessent de progresser, à l'image de notre cotisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours qui dépasse maintenant les 40 000 €.

Cela ne peut qu'impacter nos investissements qui sont pourtant nécessaires, tant pour améliorer les équipements de notre commune, que pour les entreprises locales et les emplois qu'elles génèrent.

Dans ce contexte difficile, grâce à une gestion saine de nos finances et de notre endettement, nous œuvrons au mieux. Nous avons eu la bonne initiative de toujours refuser les prêts indexés et ainsi de ne pas être touchés par les emprunts « toxiques ».

Pour 2012 :

- Nous engagerons les premiers travaux des deux gros chantiers qui nous occuperont jusqu'en 2014 :
 - la rénovation de la salle des fêtes ;
 - le réaménagement de la rue et de la place de l'Ecu.
- Nous poursuivrons notre action au sein :
 - du Syndicat Intercommunal de la Zone d'Activités où nous avons vu en ce début d'année arriver deux locataires dans le tout nouveau village d'artisans,
 - de la Communauté de Communes, avec qui nous développons des projets communs.
- Nous aurons le plaisir, dans le cadre du recensement général de la population, de recenser les premiers habitants du lotissement « La Remise Saint Martin », avec 18 terrains construits ou en cours de construction.

Avec le personnel municipal, les adjoints et les conseillers, nous vous accompagnerons au mieux dans vos besoins, vous tous, particuliers, professionnels, entreprises, responsables et membres associatifs.

Nous vous souhaitons de croire dans un avenir plus serein et dynamique, en parfaite santé et entourés de ceux qui vous sont chers.



**Bulletin municipal n° 29
Janvier 2012**

**Directeur de la Publication
Serge FAUVE**

Rédacteurs :
Serge FAUVE,
Dominique GUERTON,
René BERCY,
Pascal TOUSSAINT,
Sylvie DUBREUIL,
Hervé FABRE,
Alice DE KONINCK,
Lydie PLESSIS,
Magali LABIA.

**Conception et réalisation
LG COMPO
02 37 44 94 50**

Sommaire

Histoire	2
Vie de la commune	4
Enfance et Jeunesse	10
Travaux	12
Vie économique	14
Associations	16
Environnement	20
Vie pratique	22

► Confirmée dans son poste



Après deux ans, en contrat CAE au sein de la commune, Magali LABIA a été nommée adjoint administratif de 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} avril 2011.

Elle a en charge toute la gestion administrative et financière de la piscine. Elle rédige et organise la mise en page du bulletin municipal et gère l'ensemble des supports de communication (lettre d'information, carte de vœux, site Internet...). Elle assure également l'accueil des administrés avec Mme Sylvie LECOQ.

Cette année, elle a été nommée coordonnateur communal pour assurer la gestion du recensement de la population 2012, qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012.

► Un départ au Conseil Municipal

Lors du Conseil Municipal du 5 avril 2011, plusieurs commissions ont été modifiées suite à la démission de Mme Laurence FEVRIER.

Le Conseil Municipal est constitué aujourd'hui de 14 membres.

► Un réaménagement à la mairie

Comme vous avez pu le constater, l'accueil de la mairie a été repensé. Nous avons souhaité offrir un espace aux abords plus chaleureux et permettant d'optimiser l'accueil du public.

En effet, aujourd'hui deux secrétaires, Mesdames S. LECOQ et M. LABIA, sont là pour vous recevoir et vous renseigner. Elles secondent Mme Mélanie D'HUIT, responsable du secrétariat.

Aucun emprunt toxique à Marboué

Une gestion saine de l'endettement

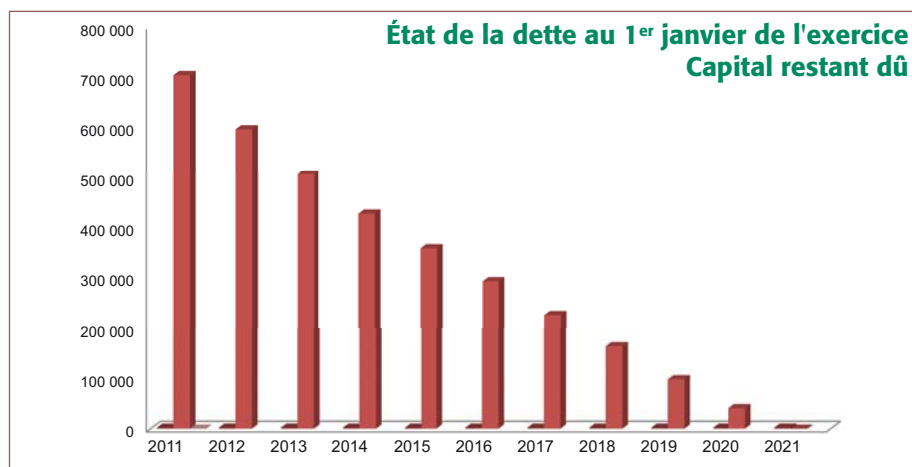
L'endettement moyen par habitant est contenu à 596 €, comparable aux 587 € pour les communes de notre taille.

Depuis 1995, la commune maintient son endettement en empruntant, pour réaliser ses investissements, pour une durée de 10 ans maximum. Cela permet de renouveler et de retrouver

chaque année notre potentiel d'emprunt.

La quasi-totalité des prêts (97 %) sont réalisés à taux fixe, ce qui évite toute mauvaise surprise. (Aucun emprunt n'est indexé sur des devises étrangères).

Les faibles taux de ces dernières années nous ont permis de maintenir la charge des intérêts.



Diagnostiques d'accessibilité pour les bâtiments publics

Avec la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises, nous avons engagé la réalisation de diagnostics d'accessibilité de tous les Établissements Recevant du Public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP). Cette prestation a été réalisée par Qualiconsult Services pour un montant de 1 435,20 € TTC.

Le résultat

Le cabinet préconise pour l'ensemble des bâtiments près de 900 000 € de travaux (y compris un ascenseur aux maisons Charles Sandré et Pottier, ce

qui n'est hélas pas réalisable, mieux vaut mettre à disposition des salles accessibles au rez-de-chaussée). Si on rajoute la mise en accessibilité de la voirie (1 030 000 €), c'est plus de 2 millions € à investir sur la commune. Il est bien évident que si nous sommes tout à fait attentifs à ce que chacun puisse circuler et profiter de nos installations, nous ne pourrions réaliser ces recommandations qu'au fil du temps et en fonction de nos moyens. La salle des fêtes sera la première à bénéficier de la mise aux normes demandées.

La bibliothèque

Denise, l'une des bénévoles, avec Janine, Pascale, Françoise et Michèle, sont toujours présentes pour vous accueillir et vous conseiller...

La bibliothèque vous propose des livres, pour petits et grands, ainsi que des CD, régulièrement renouvelés par la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt).

Alors n'hésitez pas à venir chercher un bon livre pour égayer vos soirées d'hiver.



► Les horaires d'ouverture

Le mercredi de 15 h à 17 h et le vendredi de 16 h à 18 h 30

Pas de cadeaux aux jeunes délinquants

Suite à plusieurs dégradations, la commune a décidé de réagir.

Cette année, elle s'est donc portée partie civile lors de deux jugements d'auteurs de faits répréhensibles :

→ le mercredi 5 janvier 2011, comparaissaient au tribunal pour enfants de Chartres, trois délinquants juvéniles accusés de vols avec effraction à la piscine (infraction commise en 2009). Coût du préjudice : 2172,66 €. Les trois jeunes ont été condamnés à verser chacun une amende de 200 € au bénéfice de la commune.

→ cinq mineurs ont été appréhendés après avoir cassé quatre globes de la salle des fêtes. Les réparations s'élevaient à 1674,40 €. Trois d'entre eux ont indemnisé la commune pour les dommages commis. Les

deux autres ne voulant pas régler, ont été « invités » à se présenter au tribunal. Cette affaire est aujourd'hui en attente de jugement.

La commune a pris la décision de faire punir tous ceux qui semblent ignorer les règles élémentaires de la vie sociale. Aujourd'hui, nous espérons que les sanctions appliquées leur rappelleront les règles de savoir-vivre en communauté et serviront d'exemple.

Rappelons aussi que les incivilités remettent en cause le bon fonctionnement de notre commune. Le problème central ne réside pas uniquement dans les actes commis, mais dans leurs conséquences coûteuses. Stop aux dégradations continues! (sur l'aire de camping-cars, à l'espace loisirs des fontaines, au stade....).

Exemples de destructions constatées de nouveau cette année....



Le meilleur geste : le ramassage

Ne pas ramasser une crotte de chien est un acte d'incivisme qu'il ne faut pas seulement déplorer mais contre lequel il faut lutter. Les préjudices occasionnés par les déjections canines sont nombreux et parfois dangereux :

→ risque non négligeable d'accident par chutes et glissades : les personnes âgées sont les plus menacées.

→ risque sanitaire : hygiène et crotte de chien font mauvais ménage : risque de transmission de certaines maladies, surtout auprès des enfants. Ces derniers sont particulièrement exposés à l'occasion de leurs jeux dans les endroits également fréquentés par les chiens (ex : l'espace loisirs des fontaines, les abords de l'école...).

Les crottes de chien sont une gêne pour tous (parents, commerçants, passants...). Chacun a le droit de posséder un chien...comme celui de ne pas en subir les nuisances ! Pour éviter toute polémique entre les uns et les autres, à chacun d'accepter les contraintes de la vie en collectivité.



▷ Départ en retraite



Après dix années passées à l'école de Marboué, notre cantinière, Nicole LECLERC, est partie à la retraite. Le 21 octobre dernier, une cérémonie organisée à la mairie lui a rendu un hommage chaleureux. À la clôture de cette petite fête, Nicole a avoué « mon travail était super, j'étais très bien ici mais aujourd'hui le travail ne me manque pas mais les enfants si, ils sont tellement mignons ». Nous lui souhaitons une retraite active.

▷ Repas à la cantine scolaire : comme à la maison

Nous nous sommes posés la question de transférer le service restauration à un prestataire qui aurait livré les repas tout prêts ou de conserver la fabrication sur place. Nous avons choisi de privilégier la cuisine « familiale » et décidé de recruter une nouvelle cuisinière.

▷ Nouvelle cuisinière

C'est chose faite avec Perrine LEGRAND, diplômée d'une école hôtelière et dotée d'une forte expérience dans l'art culinaire.

Depuis la rentrée, elle élabore des menus variés et prépare quotidiennement une soixantaine de repas (pouvant aller jusqu'à quatre-vingt) qui éveillent le goût de nos petits, tout en veillant au respect des règles diététiques et des mesures d'hygiène.

Nous lui souhaitons une longue carrière dans l'équipe communale.



► Un nouveau visage au service entretien et surveillance cantine



Depuis le mois de juin, Sandra SERREAU remplace Christiane MONTAMAT (absente pour maladie). Nous souhaitons à Christiane un bon rétablissement.

► Une aide supplémentaire au périscolaire



Depuis le mois de janvier, Diane BELLANGER est embauchée dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion d'une durée de 6 mois renouvelé une fois. Elle seconde Perrine et Angélique à la garderie périscolaire, à l'accueil de loisirs et au restaurant scolaire. Elle intervient aussi en soutien à l'école maternelle. Diane n'est pas une inconnue puisqu'elle a remplacé Angélique lors de son congé maternité en 2009. Nous lui souhaitons beaucoup de joie auprès de nos petits Marbouésiens.

► Bon anniversaire à Gabrielle, notre doyenne, 105 ans



C'est pas sorcier ! « les 5 sens »



De la rencontre entre le Fonds MAIF pour l'Éducation et l'émission « C'est pas sorcier » de France 3 est né le Camion de la Découverte C'est pas Sorcier, un camion-laboratoire inspiré du camion mythique de l'émission. Il est le reflet d'une volonté commune de rendre accessible à tous, et de manière ludique, l'univers des sciences.

C'est pourquoi, la Communauté de communes des Plaines et Vallées Dunoises organise la venue du camion de la découverte « C'est pas sorcier », les jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 février 2012 au stade Charles Reille à Marboué.

Les journées des 23 et 24 février 2012 permettront aux élèves des classes du CE1 au CM2, situées sur le territoire communautaire, de découvrir les secrets de nos 5 sens à travers une animation riche en expériences et sensations.

La journée du 25 février 2012 est dédiée au grand public et donc ouverte à tous.

Gardez cette date en mémoire.

Documentaires et reportages présentés à la télévision par JAMY et FRED.



Déclarez obligatoirement vos puits et forages

Tout particulier utilisant (ou pas) ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forages) à des fins d'usage domestique doit obligatoirement déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Tout nouvel ouvrage réalisé doit faire l'objet d'une déclaration au plus tard

1 mois avant le début des travaux. La déclaration doit être faite sur le formulaire CERFA n°13837*01, disponible en mairie ou téléchargeable sur Internet (tapez formulaire CERFA n°13837-1 dans le moteur de recherche). Ce formulaire devra être déposé à la mairie.

► Maisons fleuries

De nombreux habitants de notre commune font le plaisir des yeux de tous en embellissant leurs balcons, jardins ou terrasses.

Comme chaque année, Marboué organise le concours des maisons fleuries. vous pouvez vous inscrire en mairie avant le 31 mai 2012.

Nous remercions chaleureusement nos participants pour leur dévouement et pour leur talent, tout en espérant inciter de nouvelles inscriptions pour l'année à venir.

La piscine, base de loisirs : bilan mitigé pour cette saison

La fréquentation n'a pas été à la hauteur des espérances. Toujours liée aux conditions météorologiques des mois de juillet et août, cette saison comptabilise 550 visiteurs et 3 542 baigneurs, sans compter les jeunes de moins de 14 ans pris en charge par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises. Elle accuse une baisse par rapport à 2010.

Cette journée inoubliable

Malgré un temps incertain, les portes ouvertes du dimanche 19 juin ont attiré du monde.

Certains sont venus encourager ou admirer les équipes de natation, de volley ou s'essayer au canoë. D'autres ont apprécié les jeux de plein air et la baignade. Les enfants ont eu le plaisir de « crapahuter » sur le château gonflable, nouvelle activité cette année. Cette journée, plébiscitée par tous, permet de passer de bons moments en famille ou entre amis. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la prochaine journée des portes ouvertes : **le 17 juin 2012**. Venez nombreux !



Vos plus belles photos, dessins, peintures de Marboué seront exposés, participez

Pour agrémenter une des premières expositions dans le local socio-culturel aménagé à côté de la bibliothèque, nous vous proposons de déposer vos plus belles photos, dessins ou peintures de la commune (environnement, patrimoine, manifestations...).

Dans la mesure du possible, veuillez nous transmettre les photos (format standard : 13 x 15 cm) sur support numérique par mail mairie-demarboue@wanadoo.fr ou par courrier postal au 11 rue du Docteur Péan 28200 MARBOUÉ.

Les dessins et les peintures seront à déposer aux horaires d'ouverture de la bibliothèque ou de la Mairie. Ceci avant fin mai.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous.

La sélection sera effectuée par un jury composé de membres associatifs et municipaux.

Les photos sélectionnées seront agrandies (à la charge de la mairie). Les photos, peintures et dessins choisis seront exposés dans le local avec le nom du maître du chef d'œuvre.

Alors dès aujourd'hui, inspirez-vous et recherchez le lieu et le moment propice qui vous fera gagner.



▷ Nouvelle recrue au service technique



Judicaël DE MEERSMAN est arrivé parmi nous au mois d'avril pour remplacer Perrin VAN IMPE dont le contrat s'est terminé. Judicaël a été embauché dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion, d'une durée de 6 mois renouvelable une fois. Qualifié et expérimenté, il rejoint l'équipe du service technique. Cette équipe est d'ailleurs de plus en plus sollicitée avec l'entretien des nouveaux espaces verts, la piscine, le lotissement...

Nous lui souhaitons une bonne intégration dans l'équipe municipale.

▷ Faites le tri dans vos armoires...

Depuis fin novembre, un container de collecte de vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie est installé rue du Croc Marbot (à côté de l'espace loisirs des fontaines).

Le ramassage des dons collectés est effectué tous les mardis matins par l'association EBS LE RELAIS EURE-ET-LOIR.

Il est fortement conseillé de déposer les dons dans un sac poubelle de 30 litres fermé.



▷ **L'aire camping-car, très appréciée...**

Notre aire pouvant accueillir 15 camping-caristes est plébiscitée pour son cadre verdoyant et agréable. Vous pouvez consulter sur les sites www.i-campingcar.fr ou sur www.panoramio.com, les photos de l'aire de camping-car mais aussi lire les appréciations (en tapant forum campingcar-infos dans le moteur de recherche puis MARBOUÉ dans le lieu recherché).



▷ **Le déneigement**

L'entretien des voiries par temps de neige et verglas est le moyen le plus efficace d'assurer la salubrité dans la commune et de prémunir ses habitants contre les risques d'accidents.

Conformément à la réglementation, renforcée par l'arrêté municipal 11-54 du 12 décembre 2011 :

- les riverains de la voie publique doivent participer au déneigement et balayer ou faire balayer la neige, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir ;
- la neige doit être mise en tas qui seront enlevés par les services de la commune lors du déneigement des voies communales ;
- les riverains de la voie publique doivent participer à la lutte contre le verglas en salant, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir ;
- les infractions aux dispositions de l'arrêté seront constatées conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Le lotissement « la remise Saint-Martin »
le regroupement des parcelles**

Afin de mieux répondre aux besoins de futurs acquéreurs, la SAEDEL, propriétaire des terrains du lotissement « La Remise St-Martin » a pris la décision de regrouper par deux les parcelles encore disponibles à la vente. Il reste à ce jour seulement 9 lots disponibles (sur 27) de surfaces variées allant de 392 m² à 856 m².

L'acquéreur peut choisir son terrain et son constructeur, il bénéficie :

- d'un terrain viabilisé ;
- d'une Taxe Locale d'Équipement (TLE) modérée à 2 % ;
- de l'offre de la taxe de raccordement (750 €) ;
- de taxe d'habitation et de foncier bâtis moins élevés que dans bien des communes environnantes.

Pour toute réservation

Pour réserver un terrain, il suffit de faire une pré-réservation écrite auprès de la mairie qui transmettra à la SAEDEL.

Grille de prix et disponibilités

N° lot	Surface	Total prix net
04	757 m ²	41 635 €
A3	392 m ²	34 000 €
A5	658 m ²	42 770 €
B1	539 m ²	35 035 €
B3	539 m ²	35 035 €
B5	508 m ²	33 020 €
D1	856 m ²	55 640 €
D2	505 m ²	32 825 €
D3	520 m ²	33 800 €

Mesures de vitesse sur la RD n° 361

Les services du Conseil Général ont réalisé, à notre demande, des mesures de vitesse et des comptages de véhicules sur la Route Départementale N° 361 traversant notre village.

Les mesures ont été effectuées sur deux semaines complètes en mai et en juin 2011.

Les vitesses mesurées, bien que très légèrement supérieures à la normale aux entrées du village, restent tout à fait raisonnables.

Cependant, les mesures réalisées révèlent des vitesses excessives pour 1 ou 2 conducteurs qui circulent à plus de 80 Km/h plusieurs jours de suite dans le même créneau horaire.

Pour ce genre de comportement, il n'existe malheureusement qu'une parade : le contrôle de vitesse.

Le flot de circulation est modéré aux entrées et s'amplifie en traversée de bourg avec les déplacements des Marbouésiens.

points de contrôle	vitesse moyenne km/h		trafic par jour en moyenne
	entrée de bourg	sortie de bourg	
côté ouest (Greslard)			
point de contrôle situé avant la rue Gallo romaine	52	54,8	277 à 775 véhicules par jour entre Greslard et la RN10 avec 6 % de poids lourds
point de contrôle situé avant Joseph Renault	33,7	34,9	
point de contrôle situé avant l'impasse du village	29,1	27,4	
côté est (Saint Christophe)			
point de contrôle situé au niveau du parking de Del Paysage	46,1	44,8	192 à 377 véhicules par jour entre Saint Christophe et la RN 10 avec 7,5 % de poids lourds
point de contrôle situé avant le lotissement de la Remise Saint Martin	35,5	37	
point de contrôle situé entre la rue Saint Père et le carrefour avec la rue de l'église et la rue de l'écu	26,8	27,4	

Le recensement de la population en bref

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur les logements.

Ces résultats permettent d'appréhender les besoins et les équipements futurs.

C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Le dernier recensement de la population de Marboué a été effectué en 2007.

Cette année, comme toutes les personnes résidant dans notre commune, vous allez être recensés du 19 janvier au 18 février 2012. Vous allez recevoir la visite de Christelle ou de Wilfrid, agents recenseurs. Christelle et Wilfrid seront munis d'une carte officielle et sont tenus au secret professionnel. Ils vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi et seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Vous pouvez consulter l'évolution et la structure de la population sur le site <http://www.insee.fr> en tapant Marboué dans le moteur de recherche.

Notre paroisse

Si Marboué fait partie de la grande paroisse Saint Aventin en Dunois (1 Avenue du Maréchal Leclerc à Châteaudun, 02 37 45 15 19 et www.3paroissesendunois.fr), notre communauté locale (Marboué, Donnemain, Moléans et St Christophe) reste bien vivante.

Une messe est célébrée chaque mois dans une des églises. Des célébrations ont lieu aux grandes fêtes.

Pendant la période de Noël, nous organisons un après-midi à la décou-

verte des différentes crèches des 4 églises avec prières, chants et contes. Des bénévoles, que nous remercions, distribuent régulièrement le journal l'Interval dans toutes les boîtes aux lettres.

A Marboué, quelques personnes se retrouvent pour faire le ménage de l'église après les Rameaux et assurent l'ouverture de l'église chaque samedi de Pâques à la Toussaint de 14h à 17h (les bonnes volontés sont acceptées !)

Bonne année à tous !

NOS JOIES, NOS PEINES

Naissances

02 Janvier

► WAGON Haby

05 Janvier

► LIMET Raphaël

► LIMET Enora

08 Janvier

► GUILLAUMIN- GENTY Malaury

27 Juin

► FERAULT Hugo

7 Août

► DEPRESZ Elsa

26 Novembre

► DUGAS CHMILEWSKY Ezio

23 Décembre

► JANBILLE Elysa

31 décembre 2011

► ROSSIGNOL Enzo

Mariages

14 Mai

► GUILLAUMIN Matthieu et GENTY Audrey

04 Juin

► POIRRIER Philippe et MARAIS Isabelle

04 Juin

► CAZENAVE Grégory et POHU Marie-Cécile

11 Juin

► MENAGER Anthony et LE POULLEN Annabelle

23 Juillet

► DUPUIS David et GUINEBERT Isabelle

08 Octobre

► RAMPINI Pierre et MARTIN Sophie

Décès

28 Janvier

► PERAN Jean-luc

30 Mars

► LAVAINNE épouse MOULARD Paulette

20 Avril

► REMACK épouse LOYAL Violette

23 Avril

► BURON épouse CHAUVEAU Madeleine

18 Mai

► COMTE Olivier

31 Mai

► LE MOUËL Bernard

25 Août

► LANOE Martine

15 Septembre

► PEAN Marcel

22 Septembre

► CHAUVEAU Albert

11 Octobre

► PAYET Bernard

06 Décembre

► LEFEVRE épouse BREMONT Simone

► LES AGENTS RECENSEURS

Les agents recenseurs disposent d'une carte tricolore avec photographie, signée par le maire qui officialise leur fonction.

L'agent recenseur peut aider les personnes enquêtées à remplir les questionnaires ou prendre rendez-vous pour récupérer les questionnaires remplis.



L'école maternelle

L'école maternelle compte cette année 40 enfants : Mme Bouchard enseigne en PS/MS (18 enfants) et Mme SAINCARD travaille avec les MS/GS (22 enfants).

L'an passé, les enfants ont pu bénéficier de différentes activités et sorties grâce à l'association des parents d'élèves.

En mars, les enfants ont participé aux rencontres en chantant.



Au Mois d'Avril, les enfants ont participé à la fabrication des décors du jardin des contes à Conie-Molitard. Le thème choisi était les loups. Nous avons décidé de travailler sur l'album des trois petits cochons et de fabriquer une maison en paille, une maison en bois et une maison en brique.



En mai, la classe de MS/GS est partie à la découverte du pain avec, tout d'abord, la visite du moulin de Sancheville. Puis, les enfants ont participé aux ateliers proposés par la maison de la Beauce sur le thème « du blé au pain ». Pour terminer leur travail sur le pain, les enfants sont allés visiter la boulangerie de Monsieur Latouche et ont fabriqué de délicieux petits pains.

L'école élémentaire

L'école élémentaire compte cette année 69 élèves : Melle PETIT Stéphanie, actuellement en congé maternité, est remplacée par M. Clément KERDONCUFF qui enseigne à 22 CP-CE1, Mme GRARE, et Mme EYMARD, le jeudi travaillent avec 22 CE1-CE2-CM1 et Mme BURGAUD Sandrine travaille tous les jours avec 25 CM1-CM2.

Le matériel informatique dans lequel la mairie a investi il y a maintenant 2 ans est toujours utilisé et apprécié des enseignants qui le complètent chaque année.

L'année scolaire 2010-2011 s'est achevée avec un voyage au zoo de Beauval. Avant cela, les élèves avaient pu assister à des spectacles JMF et participer à d'autres sorties, financées en grande partie par l'APE. Les CP sont allés à la piscine de Bonneval tous les vendredis, tandis que les CE se rendaient chaque mois à la médiathèque. Les CM, toujours aussi sportifs,



ont rencontré d'autres écoles sur le terrain de volley ou sur un vélo. L'année scolaire 2011-2012 a tout aussi bien commencé : le programme « les Jeunesses Musicales de France » JMF a débuté, ainsi que celui d'école et cinéma avec « Chantons sous la pluie ». Le cross annuel a eu lieu en octobre sur le site du château de Moléans. Un spectacle de Noël a été proposé comme tous les ans aux enfants. En prévision, bien sûr, diverses activités sportives et pédagogiques devraient permettre aux enfants de Marboué de s'épanouir.

L'animation sportive en milieu rural

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'animation sportive en milieu rural rencontre de nouveau un vrai succès...



24 ados du canton ont participé à l'animation sportive d'été en milieu rural proposée par le Conseil Général, via l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique). Cette activité, totalement gratuite,

s'est déroulée tous les après-midi du 18 au 22 juillet 2011 au stade Charles Reille. Les jeunes ont pu s'initier au mur d'escalade, au tir à l'arc, au volley-ball, au golf éducatif, à la carabine laser et à l'escrime sous la houlette des animateurs dépêchés par l'association professionnelle de sport. A l'occasion, ils ont pu faire connaissance et s'entraîner avec un groupe d'une quarantaine de jeunes américains de passage dans le canton.



Une soirée pour clore le premier mandat du conseil jeune et ados



Deux premières années de mandat, ça se fête ! Le samedi 5 février, 54 invitations avaient été lancées et quarante jeunes Marbouésiens

**Conseil Municipal
Marboué
Jeunes et Ados**

se sont inscrits à la soirée dansante organisée par la municipalité pour clore le premier mandat du conseil municipal jeune et ados de Marboué. C'était le moment aussi de faire le point sur les réalisations des années écoulées, notamment la participation des jeunes à l'aménagement des jeux à la piscine et au premier vrai projet qui verra le jour cette année : le local socio-culturel pour les jeunes (et les associations culturelles).



Le multi-accueil La Nouvelle Vague

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 15.

Fermé en août et entre Noël et Nouvel An.

Directrice : Katia Cordelet

19, rue du Dr Péan • 28200 MARBOUÉ

Tél/Fax : 02.37.45.06.10

Mail : lanouvellevague@orange.fr

site : <http://ccpvd.donnemain.com>



L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est toujours à votre service, que ce soit pour le périscolaire, le mercredi et les vacances scolaires.

Petit tour d'horizon grâce aux photos prises par Angélique, la directrice du centre.

Pour tout renseignement ou inscription :

TEL : 02.37.45.10.04

FAX : 02.37.45.86.15

mail : mairie-de-marboue@wanadoo.fr

L'accueil de loisirs du mois d'août

L'accueil de loisirs du mois d'août est organisé par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises. Il a ouvert ses portes à Marboué du 1^{er} au 26 août 2011.

Pour tout renseignement et inscription, contactez la CCPVD au 02.37.45.05.14



► **L'horloge de la mairie
remise à neuf**



L'horloge de la mairie a été restaurée par Marcel BOULANGER, Maître Artisan en métiers d'Arts en Horlogerie.

Coût de la réalisation : 2 069,08 € TTC.

► **Eau potable : suppression
des branchements plomb**

SAUR a effectué à MARBOUE – Rue du 15 Août, le remplacement de 19 branchements plomb d'eau potable qui dataient des années 1950. La SAUR a pris en charge financièrement ces remplacements.

Ces opérations délicates ont nécessité, pour certains, la réalisation de tranchée ou le fonçage avec un appareil permettant de passer sous le jardin sans rien abîmer, pour d'autres, le chemisage. Une partie de la canalisation d'origine transitant, celle-ci a été remplacée et remise sous domaine public (50 mètres) pour un montant total de 3 600 € HT, financés par la commune.

► **La réfection d'un tronçon
de chaussée rue de la Gare**

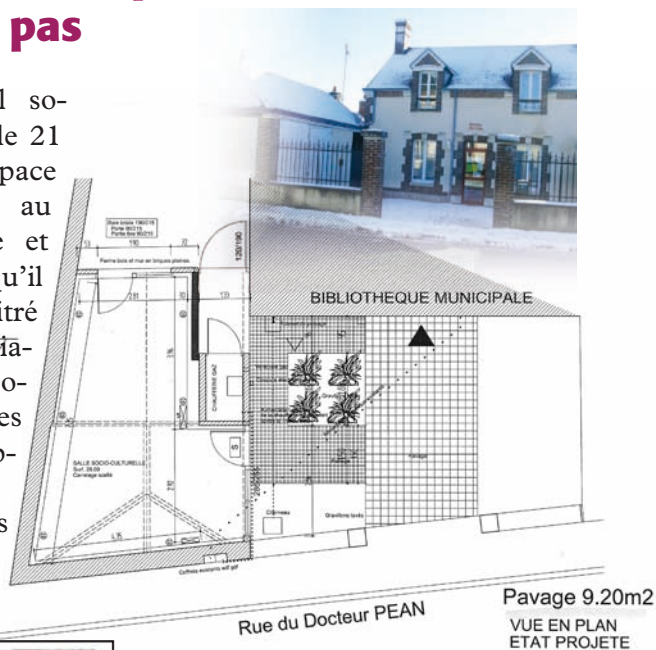
Le conseil général a réalisé la couche de roulement, par l'application d'un tapis d'enrobé sur une partie de la rue de la gare (entre la rue Saint-Père et la rue Saint-Martin). Les travaux de mise à la cote de tampon d'assainissement ont été effectués par la SAUR pour le compte de la commune.

L'aménagement de l'espace socio-culturel avance à grands pas

L'aménagement du local socio-culturel a commencé le 21 novembre 2011. Cet espace est destiné d'une part au Conseil Municipal Jeune et Ados de Marboué afin qu'il puisse avoir son local attitré et d'autre part aux associations culturelles pour exposer leurs créations diverses (peintures, objets, sculptures etc...).

Vous souhaitez exposer vos œuvres ?

Contactez la mairie.



Rue de l'Écu : premiers travaux en 2012

L'enfouissement des réseaux électriques n'a pu être réalisé en 2011, le Syndicat Départemental d'Énergie n'ayant pas classé notre dossier prioritairement. Mais notre dossier a fait l'objet d'un avis favorable pour 2012.

L'étude d'assainissement et voirie confiée à Ligeris Investissements débutera en mars 2012 et se ter-

minera en automne pour une programmation des travaux courant 2013.

Elle intégrera l'aménagement de la place dite « de l'écu » en soignant l'aspect paysager.

Le renforcement du réseau d'eau potable devrait être effectué courant 2012 et nous en assurerons nous même le suivi.

Réhabilitation du Foyer Joseph Renault



Nous avons confié au Cabinet d'Architecture Esnault la réhabilitation de notre salle des fêtes.

Les travaux comprendront principalement :

- L'amélioration de l'isolation phonique de la salle de restauration scolaire avec la pose de sol souple, de revêtement mural absorbant et de plafond acoustique.
- L'amélioration du chauffage avec l'installation d'un plafond chauffant sur l'ensemble des salles.
- La mise aux normes des accès et des sanitaires pour les handicapés.
- La mise aux normes de la cuisine qui sera uniquement réservée à la cantine scolaire et la création d'un coin traiteur au niveau de l'emplacement du bar actuel.
- Le remplacement de toutes les menuiseries extérieures.

- La réalisation d'une isolation thermique extérieure et le remplacement de la toiture.
- La création d'un hall d'accueil vitré.
- La réorganisation des espaces de rangement.
- La réfection des murs intérieurs.
- L'amélioration de l'espace scénique.

Compte tenu de l'importance et du coût total du chantier, les travaux s'étaleront sur 2 à 3 ans et débiteront en 2012 (pendant les vacances scolaires) par la salle de restauration.

Les associations locales et les professionnels de la restauration seront intégrés à la finalisation du projet.

L'embellissement de la rue Léon Provendier s'est terminé au mois d'octobre

Avant



Après



DÉPENSES DES TRAVAUX

Maîtrise d'œuvre	4 604,60 € TTC
Montant des travaux réalisés par EIFFAGE	36 410,55 € TTC
Soit un total de :	41 015,15 € TTC

Dont 25 % ont été subventionnés par le Conseil général, au titre du FDAIC (Fonds Départemental d'Aide à l'Investissement des Communes)

► Carrefour rue du Dr Péan et rue de l'Église

Le réaménagement du carrefour continue son petit bonhomme de chemin. Nous développons ce projet en commun avec la Communauté de Communes dans le cadre « Politique des Cœurs de Village ».

Petit rappel : ce projet consiste à réaménager ce carrefour et à le valoriser pour en faire un lieu marquant dans la commune. Une demande de subvention a été déposée auprès de la région. Le maître d'œuvre désigné pour cet aménagement est Ligeris Investissements.

► La rue de l'Église rénovée

Cette rue étant dégradée, le revêtement sera rénové avec un enduit bicouché fluxé.

► L'entrée nord de l'église facilitée



La fabrication et la pose d'une main courante (barre d'appui sur rampe d'escalier) à l'entrée, côté nord de l'église, a été réalisée par Dominique Coursimault (serrurerie - métallerie) pour un coût de 657,80 € TTC.

► Parafoudre sur l'église

L'installation d'un parafoudre est obligatoire sur tout bâtiment équipé d'un paratonnerre, ainsi que l'interconnexion de la prise de terre du paratonnerre avec la prise de terre électrique générale. L'installation du parafoudre sur l'église a été effectuée par Michel GOUGEON.

Coût de la réalisation : 1 542,84 € TTC

Un nouveau sourire au « Gallia »...

Cyrille DORDOIGNE a repris le flambeau du bar tabac « le Gallia ». Elle ouvre ses portes courant janvier. En plus de la tenue du bar, du tabac, de la presse, des jeux, du point Poste et de l'épicerie, la nouvelle gérante va mettre en place des jeux de fléchettes.

Elle envisage un réaménagement complet des lieux pour mieux servir sa clientèle.

L'établissement reste ouvert de 7 h à 20 h. Il est fermé le dimanche après-midi et le jeudi.

Il nous reste à lui souhaiter la bienvenue et réussite au sein de notre commune.



Pil Poêle

Plaisir - Economie - Chaleur

Vous présente l'étendue de sa gamme de cheminées prêtes à poser ou sur mesure.

38 Ter Avenue du 15 août 1944
28200 MARBOUÉ

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h00

N°Vert 0 800 310 030

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.pilpoele.com

LORIEUX Romuald Paysagiste diplômé

13 rue de Logron
28200 MARBOUÉ

06 89 29 14 18
02 37 96 81 86

Tout entretien, désherbage, tonte, taille,
petit élagage, plantation, engazonnement, etc.

Paiement CESU (chèque emploi service universel)

Un nouveau bâtiment d'élevage avicole à Thuy

Le 26 mai 2011, le nouveau bâtiment d'élevage avicole de Romain et Philippe FRANCHET a été inauguré. D'une superficie de 1 395 m², il peut accueillir 29 000 poulets. Ceux-ci sont revendus au groupe Doux et commercialisés sous la marque Père Dodu.



Le projet stoppé

La déconvenue est énorme pour la commune. Alors que la construction du magasin de hard discount alimentaire Lidl était en cours dans la zone d'activités des Terres-d'Écoublanc, nous avons appris par la direction que le projet était stoppé net. Aujourd'hui le bâtiment fini, Lidl n'a pas ouvert ses portes comme prévu au mois de septembre. Nous laissons le soin au groupe de s'exprimer sur les raisons de cette décision. A ce jour, nous ne connaissons pas la future destination de ce bâtiment. Une déception d'autant plus grande qu'une première fois déjà, le projet d'implantation d'un Lidl avait été abandonné, en 2006, suite à une décision de la commission nationale d'aménagement commercial.



PMA 28 s'installe à Marboué

En mai 2011, pour sa nouvelle unité de stockage, PMA 28 a investi les locaux de l'ancienne entreprise de mécanique Sicy-Desmarais, dans la ZA de Marboué.

Créée il y a une vingtaine d'années par un agriculteur, Jean-Raymond Vanier, PMA 28 produit et commercialise des plantes médicinales et aromatiques destinées aux industries pharmaceutiques, cosmétiques et alimentaires. L'entreprise, qui emploie aujourd'hui une vingtaine de salariés, distribue des productions aussi bien en France qu'à l'international. En effet, PMA 28 propose une large gamme de plantes et l'activité de négoce lui permet d'offrir des plantes ne se cultivant que sous d'autres latitudes.



Pizza Rambo

Cyril ALLIGNÉ est à votre service à l'espace loisirs des fontaines tous les samedis à partir de 17h30. Il vous propose un large choix de pizzas, paninis et salades.

Vous pouvez passer votre commande au 07 70 07 43 80.

Nouveauté du mois de janvier, Pizza Rambo peut vous livrer à domicile (jusqu'à 5 km).

Pour cela juste un coup fil et Pizza Rambo rapplique.



La société Le Drein Courgeon nous révèle ses dernières «news»

Nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons remporté le «Prix du Public» à l'occasion du Salon de la Maison Bois qui s'est tenu à Angers du 14 au 17 Octobre 2011. Ce prix a été décerné par les visiteurs et prospects venus sur le Salon durant le Week-end. Notre réalisation Orléanaise a été élue parmi 40 réalisations présentées. Nous sommes très fiers et tenons à remercier tous ceux qui ont participé à ce succès, ainsi que nos heureux propriétaires pour avoir «joué le jeu» jusqu'au bout.

Les travaux d'agrandissement de notre siège social ont commencé !

De nouveaux bureaux et de nouveaux espaces de travail vont être créés pour travailler dans d'encore meilleures conditions et pour donner la part belle à vos projets de construction en ossature bois.

Depuis la semaine dernière, notre nouveau site Internet est en ligne ! nouveau design, nou-



veau concept, nouvelles photos.... Tout est pensé pour vous inviter à la Découverte et vous faire rêver... Par la même occasion, vous pouvez découvrir notre nouveau logo, redessiné et repensé pour être plus proche de nous.

N'hésitez pas à nous consulter et à nous laisser vos commentaires et impressions sur notre page Facebook et notre blog, entièrement consacrés à LE DREIN COURGEON:

– Facebook : <https://www.facebook.com/#!/pages/les-amis-de-Le-Drein-Courgeon/104591202929877>

– Blog : <http://constructionbois-ledrein-courgeon.over-blog.com/>

Du nouveau dans la ZA Les Terres d'Écoublanc

SCI LE BLANC

Activité : maçonnerie

M. GUMUS a acheté un terrain de 1500 m².

La construction de son bâtiment est prévue en 2012.

LE P'TIT MENUISIER DE MARBOUÉ : M. GUYONNARD

Activité : tous types de menuiseries intérieures / extérieures.



Entrée de l'établissement
Le P'tit Menuisier de Marboué

Vérandas 4 saisons

Le bâtiment, situé derrière le restaurant, Le P'tit Gourmand, a ouvert ses portes au mois de janvier.

Activité : création et conception de véranda

siège social : rue de la Fontaine Rou-

lin – 45170 NEUVILLE AU BOIS
N° Vert : 0 800 806 000

Pour tout renseignement, Monsieur Roger MANGEARD, Responsable de notre secteur, est à votre disposition.

Village d'artisans ZA les Terres d'Écoublanc

Le Syndicat Mixte de la Zone d'Activité de la Région Dunoise, composé de 17 communes du canton de Châteaudun souhaitait proposer une solution immobilière locative aux entreprises artisanales de son territoire. Afin de mieux appréhender les attentes des entreprises et de connaître les principales caractéristiques de la demande potentielle, le Syndicat Mixte a demandé à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure et Loir et au CODEL, la réalisation d'une étude pour mesurer les besoins des entreprises artisanales implantées dans le canton de Châteaudun.

Le syndicat mixte a engagé en 2010 la réalisation d'un village d'artisans dans la Zone d'Activités les Terres d'Écoublanc, sur un terrain viabilisé de 7 216 m², afin d'accueillir dans un bâtiment neuf et adapté les entreprises artisanales locales souhaitant se développer. Les travaux ont débuté en novembre 2010 et se sont terminés en avril 2011.

L'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de l'opération est constituée du cabinet d'architecture 3'A architectes associé à la société AEC INGENIERIE 19 corps de métiers ont participé à la construction de ce bâtiment.

Le bâtiment est composé de 3 cellules : lot n° 1 : 316,36 m², lot n° 2 : 187,11 m² et lot n° 3 : 212,44 m².

A ce jour, deux locataires ont signé un bail de location :

Pour le lot n° 2 : Monsieur LOPEZ : PSL PUBLICITÉ : Spécialiste des enseignes publicitaires, décoration de véhicule, panneaux de chantier, objets publicitaires, signalétiques, textiles de travail et publicitaires, cartes de visite et calendriers. Il crée également des bulletins communaux.

Pour le lot n° 3 : M. LAROUCAU Cyril gère une entreprise familiale de location de vaisselle, mobilier et matériel de réception, nommé ASSISTANCE LOCATION.

Pour le lot n° 1, des contacts sont en cours.

A.C.-P.G.-C.A.T.M.



La fraternelle A.C.-P.G.-C.A.T.M. présente ses meilleurs vœux pour 2012 aux Marbouésiens.

Dès le début janvier s'est tenue notre assemblée qui s'est terminée autour de la traditionnelle galette et notre activité a été soutenue avec les manifestations commémoratives. Nous avons eu le plaisir de remettre, le 8 mai, les décorations à notre camarade Claude Rivierre.

La sortie, cette année, nous a comblé avec une journée passée au magnifique zoo de Beauval.

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 8 janvier 2012.

La fraternelle remercie la municipalité, les pompiers et la fanfare pour leur participation aux manifestations ainsi que les Marbouésiens pour l'accueil réservé aux vendeurs de calendriers.

Marboué Moto Club

Si vous êtes passionnés de balades en moto, venez partager un peu de temps libre avec le club.

Le Marboué Moto Club et ses adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.



La balade à moto du dimanche 24 avril 2011 en Vallée de Chevreuse.

L'Association Culturelle

Randonnées pédestres

Michèle MASSUARD et Christiane BUSSON sont aux commandes des prochaines randonnées. Les parcours des 8/05 autour de Marboué et 16/10/2011 autour de Conie-Molitard ont connu un franc succès auprès de 50 marcheurs inondés de soleil.



Rallye vélo

L'équipe gagnante de 2010 s'est surpassée pour organiser le 4/09/2011 un circuit sur le thème de « la rentrée scolaire » qui a bien amusé les 50 cyclistes et leurs supporters. L'équipe gagnante Del Paysages est au taquet pour préparer le prochain rallye vélo qui aura lieu le dimanche 2 septembre 2012.

Les pompiers

Les sept pompiers de Marboué sont toujours à la recherche de nouveaux éléments afin que l'activité du centre, sous le contrôle du centre principal de Châteaudun puisse continuer à assurer sa mission.

Vous pouvez contacter n'importe lequel d'entre nous, ou venir nous rencontrer à l'arsenal, rue de l'Église, chaque premier dimanche du mois lors de notre manœuvre mensuelle.

Après une formation au centre de secours principal, vous pourrez intégrer notre équipe, participer aux activités, où règne un bon esprit de camaraderie.



En tenue de feu.

Journée terroir

Bernard CHAPPRON et son équipe de cuisiniers bénévoles ont régalié une foule toujours aussi importante en proposant « leurs frites-saucisses ». Public venu visiter le vide grenier et les expositions associatives du dimanche 25/09/2011.

Théâtre

Merci public nombreux pour l'enthousiasme que vous manifestez toujours lors de nos représentations « théâtre et variétés ». Celles des 11 et 12/02/2011 ont été très appréciées et plébiscitées. Notez déjà sur votre agenda les dates des 17 et 18/02/2012. Nous vous présenterons 4 pièces, 2 danses, 2 chansons, des sketches et surprise !



Lors de la Sainte-Barbe, le caporal-chef Nicolas Labelle a reçu la médaille de l'Union départementale pour 15 années de services et le caporal-chef Yves Barré la médaille d'or pour 30 années passées parmi nous.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Marboué, sous la houlette du caporal-chef Joël Ambroise (président) assisté du caporal-chef Michel Liard (trésorier) et du caporal-chef Michel Gallais (secrétaire), a organisé une sortie le 26 mars 2011 « Chez ma cousine », un cabaret Parisien, avec nos camarades pompiers de Donnemain.

Les sapeurs-pompiers remercient tous les Marbouésiens pour l'excellent accueil qu'ils nous ont réservé lors de la présentation du calendrier.

Adjudant-chef Seigneuret Gilles et caporal-chef Ambroise Joël

► Les interventions en 2011

- 3 feux
- 18 secours à personnes ou blessés
- 1 accident de la voie publique
- 1 divers
- 6 heures de recyclage
- 12 manœuvres

Société Amicale de Marboué Natation

La SAM Natation propose à vos enfants des séances d'entraînement et de perfectionnement natation à la piscine de Bonneval le lundi de 17 h 30 à 19 h. Le transport en car part à 17 h 20, à l'arrêt de bus de la Mairie.

Conditions d'inscription

- Savoir nager au minimum 25 mètres.
- Fournir un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique de la natation.
- Fournir photo d'identité, date et lieu de naissance, n° de téléphone.
- Cotisation annuelle de **60 €** comprenant licence, assurance, bonnet de bain, t-shirt aux couleurs du club, location bassin, transport et encadrement.

Les shorts, caleçons et bermudas sont interdits. Les lunettes de plongée sont conseillées.

Un médaillé de bronze aux nationaux

Saison 2011

Les effectifs ont été un peu en baisse avec 10 garçons et 6 filles qui ont participé à 27 séances d'entraînements et à 7 compétitions UFOLEP Centre.

Après une sélection départementale, Mélanie Vannier, Alexandre et Jules Maroquin, Léo Marceau et Léo Paul Amirault ont été sélectionnés pour les régionaux à Blois le samedi 8 mai 2011.

Les premiers de chaque nage sont sélectionnés pour participer aux Nationaux UFOLEP. C'est ainsi que les 4 et 5 juin 2011, Alexandre Maroquin a récolté la médaille de bronze au 100 m brasse catégorie 17 ans et + (juniors seniors) aux Nationaux de Meaux, en 1mn et 17 secondes (bonne performance nationale).

Saison 2012

En 2012 les régionaux auront lieu à Blois le 8 mai et les nationaux auront lieu à Nîmes les 9 et 10 Juin 2012.

Alors Nageurs et Nageuses à vos marques !

La rencontre interclubs de Marboué s'est déroulée le Dimanche 19 juin 2011 avec une participation record des clubs de la région Centre. Pas moins de 8 clubs et plus d'une centaine de sportifs se sont affrontés au cours d'une journée particulièrement ensoleillée.

Il est à noter que l'interclubs de Marboué en 2012 aura lieu le dimanche 17 juin.

En parallèle aux activités sportives, la S A M N a organisé une bourse aux vêtements et aux jouets le 20 novembre afin de récolter des fonds pour l'association.

L'assemblée générale a eu lieu le 14 octobre 2011. Un nouveau bureau a été constitué.

Renseignements au 02 37 45 56 35 ou 02 37 66 18 16

Société Amicale de Marboué

Football

Saison 2010-2011

Entente avec AS DANGEAU. Le début de saison a été catastrophique avec huit défaites dues au faible nombre de licenciés. En seconde partie, de meilleurs résultats ont été obtenus en juin 2011 avec une honorable place en milieu de tableau de 4^e division.

Une équipe U11 est en entente avec Logron et des jeunes en football d'animation.

Saison 2011-2012

Toujours en entente, mais avec plus de licenciés marbouéens (environ 20 joueurs). Un nouvel entraîneur-joueur, Gérald MONTAMAT est de retour avec un projet. Des résultats en dents de scie, le temps que la mayonnaise prenne, mais une bonne ambiance règne sur et autour du terrain. Le « Samiste spirit » n'est pas une légende.

Une équipe U11 en entente avec Logron et Saint-Denis les Ponts ainsi que des jeunes en football d'animation.

Une entente en vétérans avec Châteaudun.

Pêche

Les ballastières, très prisées des carpistes de la région ont été bien fréquentées. Meilleure prise, un carpe de 20,66 kg, une touche qui fait de nos sportifs locaux (Crevette, David et Nanou) des pêcheurs en devenir, surtout devant l'Éternel. Le repoissonnement de décembre 2010 en brochets, sandres et gardons a permis aux pêcheurs au coup de se régaler. Mais il faut aussi compter avec les ravages des cormorans qui colonisent les étangs. Enfin et surtout pour l'avenir, le site est en vente et les pêcheurs ne seront peut-être plus les bienvenus.



Pétanque

La section est en plein essor avec sept concours organisés par nos « anciens » femmes et hommes, dévoués et bénévoles avec, au total, 560 joueurs de plus de 55 ans (pour la plupart). Pour le dernier concours, Serge FAUVE, Maire de Marboué et conseiller général a tenu à remettre les médailles et autres récompenses aux participants, dans une ambiance conviviale.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez Alain CHAUEAU, notre nouveau Président au 06.67.51.48.70.



Le comité des fêtes de Marboué

En 2011, le comité des fêtes a organisé de nombreuses manifestations :

- la course cycliste du 2 juin.
- la guinguette le 24 juin, à la piscine où plus de 150 participants ont pu déguster d'excellentes grillades et danser.
- le jardin des contes, avec les histoires de loups les plus extraordinaires, le 19 novembre.
- la soirée du 14 juillet qui a connu, cette année encore, sur le site des 3 Fontaines, un grand succès avec le cochon grillé, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le bal.
- la journée terroir du 25 septembre, à laquelle de nombreux Marbouésiens ont participé et qui a bénéficié d'un temps agréable.
- le spectacle de scènes Euréliennes missionné par le Conseil Général a clôturé cette année.

► **Une nouveauté cette année : pour renforcer notre implication dans la route du blé**

IMAGINEZ ET CRÉEZ VOTRE PERSONNAGE...

Jouez avec votre imagination et créez votre épouvantail ou mannequin (composé de bois, de paille et de vieux vêtements...) de taille humaine. Un personnage qui pêche, qui joue aux cartes... plus vrai que nature !

Les œuvres feront l'objet d'une exposition publique dans les rues de Marboué, lors des portes ouvertes de la piscine, jusqu'à la journée terroir...

L'idée et le règlement sont en cours de réflexion, contactez nous pour nous exposer votre projet.

Rendez-vous en 2012 et bonne année.



L'atelier prend l'air à Marboué

Notre commune accueille l'association pour un atelier hebdomadaire de dessin/peinture/ calligraphie.

Orientée vers un public adulte, débutant ou non, l'artiste diplômée en charge des séances saura vous apprendre à « regarder autrement » en vous permettant l'accès à une expression personnelle dans une ambiance chaleureuse.

La salle du 1^{er} étage de la maison Charles Sandré reçoit les participants tous les samedis de 9 h à midi.

Pour tout contact, il suffit de se présenter à la salle pour un essai qui vous sera offert. Merci de vous y annoncer en appelant Brigitte Fanton d'Andon au 06 21 44 15 50 ou la présidente de l'association Monique Fauve au 02 37 45 73 49.

Pour plus de renseignement sur le site www.latelierprendlair.org



Le Club Joseph Renault

Notre club JOSEPH RENAULT continue ses activités. Même si chaque année nous sommes un peu moins nombreux, le plaisir de nous retrouver, échanger, jouer, n'en reste pas moins un moment chaleureux. Notre calendrier (Septembre 2011/ Juin 2012) propose à ce jour les animations suivantes, en dehors de nos rencontres bi mensuelles :

- Villages illuminés de l'Orne, du 9 au 10 décembre 2011
- Repas de Noël, le 14 décembre 2011
- Galette des Rois, 06 Janvier 2012
- Démonstration Pro-confort (articles de bien être), le 20 janvier 2012 impérativement à partir de 09 h 30
- Loto, le 17 Mai 2012
- Repas des Vacances, le 27 Juin 2012
- En attente d'une date : Visite du Sénat
- Thés dansants : Programme du 1^{er} semestre 2012 :
 - 2 février, à 14 h : Orchestre Christian Bruneau
 - 11 mars à 14 h 30 : Orchestre Michel Bequin
 - 28 avril - 14 h 30 - Orchestre Patrick Caron

Nos thés dansants sont ouverts à tous, même si vous n'êtes pas adhérents.

D'autres sorties seront programmées et vous en serez prévenus par affichage sur les panneaux d'informations situés dans Marboué. Si ces sorties vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes ouverts à vos propositions pour dynamiser notre Club. Si vous souhaitez nous rencontrer, c'est avec plaisir que nous vous recevrons pour vous donner toutes les explications sur le fonctionnement de notre Club et écouter vos suggestions et ainsi vous y accueillir dans les meilleures conditions avec pour objectif « que chacun y retrouve son plaisir », que ce soit dans les différents jeux de société ou autres, détente intellectuelle ou manuelle. Nous nous rencontrons un vendredi sur deux, sauf les mois d'été. Vous pouvez également nous contacter au 02 37 45 56 58 ou 02 37 45 26 20. Nous présentons nos meilleurs vœux à tous et à toutes pour l'année 2012. Nos remerciements à Monsieur le Maire, son Conseil Municipal ainsi qu'à tout le personnel de la Commune pour leur aimable disponibilité.



Démonstration de la découpe d'une ardoise lors de notre visite à « La Mine Bleue » à Noyant-la-Gravoyère.

L'Association des Parents d'Elèves

C'est une équipe de parents d'élèves bénévoles et d'institutrices, dynamique et motivée ayant pour but de favoriser la mise en place des projets pédagogiques au plan financier.

Différentes activités 2010-2011

Elle a organisé :

- une vente de soupe à la journée terroir
- un marché de Noël avec vente d'objets créés par les membres de l'association et participation des commerçants et artisans de Marboué
- un spectacle de Noël avec la visite du père Noël
- un loto en février
- une vente de fleurs et de légumes en mai
- une fête des enfants en juin avec une barbecue party.

Elle a participé :

- au financement des sorties pour la primaire (cross, musée, sécurité routière)
- au financement de l'activité « piscine » pour la classe de CP (à 50%)
- au financement des sorties scolaires de fin d'année (à 75 %), journée à

Romilly pour la maternelle, journée au zoo de Beauval pour le primaire.

Nos remerciements

Merci aux parents qui répondent présents lorsque nous les sollicitons, à nos différents partenaires (enseignants, Maire, Conseillers et employés de Mairie, Conseil Général, particuliers et artisans/commerçants) ainsi qu'aux anciens membres de l'association qui nous ont quittés cette année.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du bureau ainsi qu'une bonne intégration au sein de nos écoles aux nouveaux élèves et leur famille.

Bonne année 2012 à toutes et tous !



Bien-être et détente à Marboué

L'association propose des cours de Sophrologie et Yoga, dispensés par madame G. DEBREE professeur diplômé de la FNEY.

Gym d'entretien et Step : dispensés par madame C. BOULAY.

Les cours sont ouverts à toutes les personnes désireuses de maintenir leur bien-être.

Pour tout renseignement, téléphoner : 02 37 45 76 43 ou 02 37 45 80 62

Nos cours ont lieu à Marboué aux horaires suivants :

- Yoga : mardi de 14h30 à 16h et de 19h15 à 20h45 et mercredi de 10h à 11h30 au foyer J. Renault.

- Sophrologie : mercredi 14h à 15h à la salle Charles André

- Step : lundi 19h15 à 20h foyer Joseph Renault.

- Gymnastique d'entretien : lundi 20h à 21h au foyer Joseph Renault.

Des places sont encore disponibles dans chacun des cours, venez nous rejoindre en profitant de deux séances d'essai gratuites.

Une ambiance conviviale règne au sein de notre association. Nous organisons chaque année un repas champêtre et une galette des rois.

Pour la nouvelle saison, l'Assemblée Générale et la Galette sont organisées le vendredi 13 janvier 2012 à 19h, Salle Joseph Renault.

Nous vous attendons nombreux.

Nous remercions Monsieur le Maire de mettre gracieusement à notre disposition les salles municipales.

Nous souhaitons à tous une très bonne année.



Repas champêtre, juillet 2011.

Manifestations janvier-mai 2012

Janvier

▷ Samedi 28

Loto

Association Parents d'Elèves

Février

▷ Dimanche 5

Thé dansant

Le Club Joseph Renault

▷ Vendredi 17 et Samedi 18

Soirée théâtrale

Association Culturelle

▷ Samedi 25

Le camion « C'est pas sorcier »

Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises

Mars

▷ Dimanche 11

Thé dansant

Le Club Joseph Renault

▷ Lundi 19

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

La Fraternelle A.C.-P.G.-C.A.T.M.

▷ Samedi 17

Loto

La SAM Foot

▷ Samedi 17 et Dimanche 18

Exposition sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle

Les amis de Saint-Jacques-de-Compostelle

Avril

▷ Samedi 28

Thé dansant

Le Club Joseph Renault

Mai

▷ Mardi 8

Commémoration

La Fraternelle A.C.-P.G.-C.A.T.M.

Randonnée pédestre

Association Culturelle

▷ Jeudi 17

Loto

Le Club Joseph Renault

D'autres manifestations sont prévues, mais les dates n'ont pas encore été définies. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à la Mairie au 02 37 45 10 04.

DECouvrez LES COULISSES DU JARDIN ET ABANDONNEZ VOS PRÉJUGÉS !

Savez-vous qu'il existe une multiplicité de micro-milieux autour de votre jardin ? Autant de refuges pour l'alimentation, l'abri et la reproduction des auxiliaires.



Un joli cerisier en fleurs ?
Bien plus que cela !

REPONSE A

Une brousaille impenétrable,
cette haie champêtre ? Quelle idée !

REPONSE B

Du bois pour la némée
ou un refuge de biodiversité ?

REPONSE C

Qu'en pensez-vous ?

Une boîte aux lettres ?

REPONSE D

Un arbre mort, sans vie ?

Tout le contraire !

REPONSE G

Des mauvaises herbes,
cette prairie fleurie ? A vous de voir !

REPONSE F

Un tuteur ?

Examinez de plus près

REPONSE H

La mare : un refuge à moustiques ?

Pas vraiment !

REPONSE J

Un tas de déchets
ou un compost fécond ? A creuser !

REPONSE E

Un simple muret en pierre
ou un bel abri à auxiliaires ? A vous de voir !

REPONSE I

Un nid à bestioles,
ce massif aromatiques ? Mais non !

REPONSE K

Réponse A : LE VERGER.

Quelques arbres fruitiers garantiront pour l'année vitamines et minéraux pour votre santé. Pour la diversité de votre jardin, ils ajouteront un peu de hauteur, strate supplémentaire propice à la biodiversité. Le bruant jaune appréciera ce poste de chant idéal, la chouette chevêche nichera volontiers dans les vieux pommiers et l'écureuil partagera de bonne grâce quelques noix avec le jardinier.



Réponse B : LA HAIE CHAMPÊTRE

Belle protectrice des sols, des eaux et des animaux, la haie est bien plus qu'un simple alignement d'arbres et d'arbustes. Au cœur de son feuillage, elle fournit le gîte, le couvert et parfois même le nid à quantité d'animaux alliés du jardinier.



Réponse C : LE TAS DE BOIS

Un vieux tas de bois dans un coin du jardin fera le bonheur d'une foule de locataires. Le hérisson profitera de ce refuge pour passer tranquillement la mauvaise saison à l'abri des frimas. L'orvet lové sur lui-même ignorera son prédateur de voisin et le carabe, caché sous une écorce, en fera de même, figé dans sa torpeur hivernale.

Réponse D : LE REFUGE

Pour que la chrysope soit efficace dès le printemps, rien de mieux que de lui proposer un refuge pour l'hiver : ni plus, ni moins qu'une boîte à lettre (30 x 20 x 15 centimètres) garnie de paille à deux fentes étroites ! Ce refuge sera fixé entre 1,5 et 2 mètres de hauteur.

Réponse E : LE COMPOST

Dans le genre deux en un, le compost associe la bonne action à la valorisation environnementale, 30 % de nos déchets ménagers sont composés d'éléments organiques qu'il est possible de détourner de la poubelle grâce à la pratique du compostage. Un vieux trognon de pomme, les épiluchures de carottes, la tonte du gazon sont

au menu de choix pour les myriade de bactéries, champignons et autres vers présents dans le sol. Ces organismes, acteurs de la décomposition, découpent fragmentent digèrent vos restes de repas et vos déchets de jardin en éléments assimilables par les plantes reproduisant ainsi à l'échelle du jardin le cycle naturel de la matière organique. Après six à huit mois de maturation, vous pourrez faire bénéficier les légumes de votre potager de cet amendement.

Réponse F : LA PRAIRIE FLEURIE

Un espace de pelouse épargné par la tondeuse peut devenir une magnifique prairie fleurie riche de biodiversité. En plus d'égayer l'œil, la prairie fleurie offre l'hospitalité aux marguerites, aux centaurées, aux millepertuis, aux sainfoins, disparus de nos paysages de culture intensive et nourrit les précieux pollinisateurs de votre jardin.



Réponse G : L'ARBRE MORT

Un arbre mort dépérissant, une souche en décomposition ou encore un tronc moribond regorgent de vie. Ce micro-milieu est le siège d'une activité intense. La dernière heure du vieux pommier n'a pas sonné que l'on dresse déjà le buffet pour qui sait des mandibules. Plusieurs milliers d'arthropodes forent ou gîtent dans l'obscurité humide du bois pourrissant. Sans plus attendre, les oiseaux profitent de cette manne pour se régaler d'une larve dodue. Façon tam-tam, un oiseau bigarré de rouge et de noir, le pic épeiche, tambourine à sa belle quelques rythmes amoureux. Le temps des parades passé, vient l'heure de creuser une petite caverne qui accueillera, nid de luxe, les œufs de l'oiseau prévoyant. Alors, pour que vivent les oiseaux cavicoles, laissons « vivre » les arbres morts !

Réponse H : LES FAGOTS POUPONNIÈRES

Pour accueillir notamment l'abeille osmie. Une espèce qui fait partie des solitaires et qui est en voie de disparition. Vous pouvez proposer à nos petites protégées de petits fagots de tiges creuses de 10 à 20 centimètres de longueur et de 2 à 12 millimètres

de diamètre, liées par du fil de fer (ou placées à l'intérieur d'un tube en plastique), bouchées à une des extrémités par de l'argile ou de la pâte à modeler. On les fixera à l'horizontale ou à la verticale. Cela permettra à l'abeille osmie de pondre ses œufs dans une cavité où elle aime butiner.

Réponse I : LE MURET EN PIERRE

Donner un air de « garrigue » à son jardin, c'est possible grâce au muret de pierres sèches. En exposant cette petite construction au sud, vous offrirez aux plantes méridionales les conditions idéales pour se développer. Véritable haie minérale, le muret abrite à chacun de ses étages une faune bien spécifique. Au rez-de-chaussée, le crapaud profite d'une intervalle pour sommeiller durant la journée et aux étages supérieurs, les lézards bénéficient de cachettes dans les fissures et d'un chauffage d'appoint grâce à l'inertie de la pierre.

Réponse J : LA MARE

Une petite étendue d'eau stagnante, telle est la définition un peu restrictive de la mare. Diverses en taille et en profondeur, les mares sont utiles pour lutter contre les incendies et les inondations, pour l'abreuvement du bétail ou de la faune sauvage. Hélas, elles sont aussi menacées par les décharges sauvages, le comblement, la pollution par les pesticides et l'urbanisation. A la lisière de l'eau et de la terre, les mares conjuguent les richesses biologiques des milieux aquatique et terrestre. La majorité des amphibiens sont inféodés à la mare et la disparition de ce milieu signe la leur.

Réponse K : MASSIF DE PLANTES AROMATIQUES

Un massif de plantes aromatiques donnera un air du midi à votre jardin et sollicitera tous vos sens : l'étoile bleue de la fleur de bourrache décorera vos assiettes de crudités, le parfum de la lavande embaumera votre jardin, la saveur de la primrenelle vous rappellera étrangement le concombre, la feuille rêche de la comestible des botaniques vous permettra de la distinguer de la toxique digitale, le bourdonnement de l'insecte égayera votre oreille.



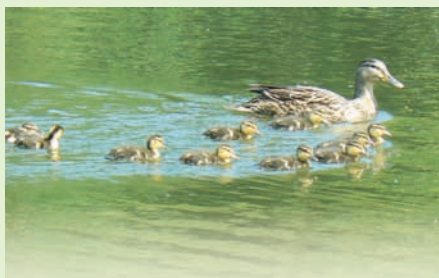
Cours d'eau : entretenir vos bords de rivières, c'est obligatoire

Une rivière en bonne santé réagit mieux aux différentes pressions, naturelles ou liées aux activités humaines.

Un entretien régulier est nécessaire pour assurer de bonnes conditions d'écoulement des eaux, maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre et contribuer à son bon état.

En Eure-et-Loir, les cours d'eau étant non domaniaux*, cet entretien incombe au riverain (personne privée ou publique), qui est propriétaire des berges et du lit jusqu'à la moitié du

cours d'eau (art. L215-2 et L215-14 du code de l'environnement). Il peut toutefois être confié par le propriétaire riverain à une association agréée de pêche et de protection du milieu aqua-



tique qui obtient, en contre-partie, le partage du droit de pêche (art.432-1 du CE).

Afin de relayer plus largement des infos utiles pour l'entretien et la préservation des rivières, le Conseil Général vient de doter son site internet d'une nouvelle rubrique dédiée aux cours d'eau : www.eurelien.fr/EAU

Absolument à consulter...

* relatifs à un domaine et, plus spécialement, au domaine public, à la propriété de l'État.

Dépendance d'un proche : comment faire face ?

Confronté à la dépendance d'un proche, malade ou sénile, vous vous sentez impuissant. L'accompagnement est une tâche difficile mais des relais existent pour vous aider.

1. Sollicitez des aides financières

- Si votre parent âgé a besoin d'aide dans la vie de tous les jours, une allocation personnalisée d'autonomie (APA) peut lui être attribuée. Ce dossier est disponible à la mairie et est étudié par le Conseil Général. Sa perte d'autonomie sera évaluée par une équipe médico-sociale, et l'allocation calculée en fonction de ses revenus.
- L'aide sociale du département peut également financer des services à la personne (courses, préparation des repas, ménage) en fonction des ressources du foyer. Si votre parent emploie lui-même quelqu'un pour l'assister, il peut déduire 50% de ses frais des impôts.

CONTACTS

• SENIORS INFO-SERVICES

Un numéro unique pour toutes les informations sur les grands sujets : 02.37.23.60.28

- ZILIC Aléma chargée des suivis de dossier au service de l'action sociale 02.37.44.55.51.
- le service d'aide sociale (CCAS) dans votre mairie 02.37.45.10.04..

2. Réaménagez votre logement

- Vous craignez que votre mère ou votre père soit victime d'une chute, comme un tiers des personnes de plus de 65 ans ? Sécurisez les « zones à risques » (escaliers, salle de bains) avec des barres d'appui, mains courantes et tapis antidérapants.
- Dégagez les lieux de passage, retirez les tapis ou fixez-les avec de l'adhésif double face. Si son état nécessite des aménagements importants, demandez à un ergothérapeute (de 50 à 60 euros la visite) d'évaluer ses besoins.
- Sollicitez aussi les Pact (réseau associatif pour l'habitat)

CONTACTS

- Pact (www.pact-arim.org)
- Agence nationale de l'habitat (www.anah.fr)
- Association nationale française des ergothérapeutes (www.anfe.fr).

3. Ne restez pas seul

Être un « aidant » est éprouvant. D'autant que, bien souvent, tout repose sur les épaules d'une seule personne. Alors, n'attendez pas de craquer pour demander de l'aide à la famille, aux voisins ou à des professionnels. N'hésitez pas à recourir aux services à la personne : préparation des repas, sorties, ménage, jardinage ou bricolage...

CONTACTS

- Agence nationale des services à la personne (www.servicesala-personne.gouv.fr) ou 3211.
- La SADS (Service Aide à Domicile Schweitzer) à Châteaudun au 02.37.94.06.36
- le portage des repas, géré par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises au **02.37.45.05.14. Le dossier peut être retiré à la mairie**
- **Vous pouvez vous inscrire aussi sur la liste des « personnes vulnérables » disponible en mairie, renseignement au 02.37.45.10.04**

Mais aussi les sites à consulter

- <http://www.toutsurlaretraite.com>, CODERPA (Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées d'Eure-et-Loir) vous informe sur les aides ménagères, financiers...
- <http://clic-info.personnes-agees.gouv.fr> : les Clic (Centres locaux d'information et de coordination), présents partout en France, centralisent les informations sur les personnes âgées. Vous pouvez y recouvrer aussi bien pour éclaircir la situation, pour trouver des aides à domicile, des adresses d'associations, que pour connaître les aides financières.

Sachez qu'un CLIC sera installé à Châteaudun dans les prochains mois.



Vous êtes tuteurs familiaux et vous avez besoin d'assistance



La réforme de la protection juridique des majeurs du 5 mars 2007 réaffirme la volonté du législateur de favoriser la nomination d'un tuteur familial. Exercer une mesure de protection ne va pas de soi. Les tuteurs familiaux peuvent se sentir démunis pour effectuer les démarches. Aussi pour répondre à leurs interrogations, l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) d'Eure-et-Loir a ouvert un service « d'information aux tuteurs familiaux ». Cette pres-

tation permet de les soutenir et de les aider durant l'exercice de protection juridique.

Cette assistance, totalement gratuite, est traitée par un professionnel expérimenté, qualifié et peut être donné :

- lors des permanences téléphoniques pour des informations ponctuelles et générales
- lors d'un accueil sur rendez-vous pour une étude plus personnalisée.

Pour tout renseignement, contactez nous

UDAF de l'Eure-et-Loir
6 rue Charles Coulomb
28200 CHARTRES

Par téléphonique : 02.36.15.90.00 ou par courriel : itf@udaf28.fr

le service est ouvert :

lundi et mercredi de 14 H 00 à 17 H 00
jeudi et vendredi de 9 H 00 à 12 H 00

Point d'Accès au Droit (PAD) : Une juriste à votre écoute

Problème de divorce, de logement, de consommation... le PAD peut-être la solution à tous ces problèmes.

Alexandra GNANAPREGAS-SAME, juriste, vous prodigue ses conseils, gratuitement, au sein du PAD situé au 22 rue Anatole France dans le quartier Beauvoir à Châteaudun. Fin avril, la juriste va

déménager dans les locaux basés dans la Maison des Services Publics (MSP) mail Flandres-Dunkerque à Châteaudun. Elle répondra à toutes vos questions d'ordre juridique le mercredi toute la journée et le jeudi matin.

Accueil sur rendez-vous tél : 02.37.45.33.33 (laisser un message)

3939 Allo Service Public

Perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location... comment faire ?

Afin de mieux appréhender vos

droits, vos obligations et vos démarches, voici deux outils qui informent les usagers sur les sujets : « 3939 Allo Service Public » et le site internet www.service-public.fr

Prévenir les cambriolages



Avec la gendarmerie, nous attirons votre attention sur une recrudescence de cambriolages. La compagnie de CHATEAUDUN est impactée par ce phénomène depuis quelques mois. Un grand nombre de cambriolages sont commis même en votre présence, de jour comme de nuit et souvent sans effraction. La commune n'est pas à l'abri de ces méfaits.

Afin d'éviter de mauvaises surprises, vous trouverez quelques conseils sur une plaquette « prévention contre les cambriolages » qui est à votre disposition en mairie ou sur le site de Marboué (www.marboue.fr) pour vous expliquer les moyens que vous pouvez mettre en place pour réduire le risque de vol.

Mais aussi, ne pas hésiter à communiquer à la brigade tout fait ou comportement anormal (démarchage, véhicule suspect...). Composez le 17 ou 112.

Numéros utiles :

Opposition carte bancaire :

0 892 705 705

Opposition chéquier :

0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom :

0 825 005 700

